HINTS TO HOUSEKEEPERS.

A Variety of Information Which May Be of Use in Their Daily Duties.

Parings of apples steeped in a pint of boiling water will give an excellent pleasant apple-tea. Pear parings may be used also. Or the apple peel, even in small quantity, may be set in the oven, with a little water, flavored and strained carefully. The resulting juice, boiled up with an equal weight of sugar, will provide a tiny pot of apple-jelly, useful for the tea table, says the Boston Budget.

Cake ends can be converted into veritable puddings; egg shells crushed and given to the fowls; egg whites, when only yolks have been used, may be beaten into appetizing sponges by being frothed up and added to a melted jelly-square; egg yolks, when only whites have been needed, should be turned at once into sponge cake or used for small custard.

Cold chicken may be used in chicken soufflé. It will make an excellent luncheon dish. For two cupfuls of finely chopped meat, make a white sauce of one cupful of milk and a tablespoonful each of butter and flour. Season the chicken with salt, pepper and chopped parsley or flavor the sauce while cooking with a bit of bay leaf. Mix the two, and when they have cooled somewhat, fold in the stiffly beaten whites of four eggs. Turn into a baking dish and bake for 25 minutes in a moderate oven. Upon removing from the oven, serve at once in the dish in which it is made.

Wash japanned ware with a sponge dampened in warm water and dry it immediately with a soft cloth. Sweet oil applied with a woolen cloth will remove obstinate spots.

In cleaning papier mache articles, use a sponge moistened with cold water. They may be polished with flour and a flannel cloth.

A simple cure for a felon is as follows: As soon as the parts begin to swell, get the tincture of lobelia, and wrap the part affected with a cloth saturated thoroughly with the tincture, and the felon is dead. An old physician says that he has known it to cure in scores of cases, and it never fails if applied in season. A cure for bone felon is much the same. As soon as the disease is felt, put directly over the spot a blister of Spanish fly about the size of the thumb nail, and let it remain for six hours, at the expiration of which time, directly under the surface of the blister may be seen the felon, which can be instantly taken out with the point of a needle or a lancet.

Stained brass may be cleaned with whiting and ammonia.

Hominy croquettes are delicious for breakfast. Soften one cupful of cold hominy with a little hot milk. Add the beaten yolk of an egg. Salt the mixture to taste, and when it is cold form into croquettes. Fry in deep fat.

THE WOMAN WITH TACT.

She Is Always Careful Not to Mention Halters in the House of the Hanged.

Your tactful woman heeds Sancho Panza's famous warning "not to mention halters in the house of the hanged." Your tactless one goes there the week after the hanging and with the desire of cheering up the family, tells them a funny story about the man who got around the subject of his father's death by relating that "my father was addressing a large crowd when suddenly the platform gave way beneath him and he fell six feet," says the Philadelphia Press.

Nothing, not even the purest of hearts, ever clears a woman like this from the charge of malice. "I was looking at the onyx vase on your mantel," said a caller in a certain New England town, and though her hostess answered: "Yes, my husband gave it to me for my birthday," she nevertheless continued with the original thought which had been in her head. "How cheap those things are getting now."

Not to say that would have taken only pains, not brains. The clever woman can only display her tact more advantageously than others, just as she can make more of whatever good looks nature has given her, but the brains are not essential. One of the most tactful women in this town has only one eye and three teeth, apparently only one gown and plainly no education. She keeps a market stand of mildewed vegetables and decayed fruit, and the fact that she is able to sell any of it at all is due to her commanding tact.

A lady was trying to escape buying a huge bunch of dark-brown bananas whose price she had rashly asked. "My children don't eat bananas," she protested. "Oh, they're not old enough, I suppose," said the other. Feeling the bulls drawing about her, the customer declared that it would be too heavy to carry home. "But you can just lay you in the bottom of your carriage," smiled the crone between her three teeth. Who could resist that subtle compliment? Not a woman who had never owned so much as a wheelbarrow.

To touch people is really easy. It isn't to poke them, to pat them too fragrantly, to scrape their sore places with a blunt knife in amateur surgical style. It is only in the car conductor's parlance, to "move up and sit close, please."

Almond Paste.

Mix a pound of almond meal with a pound of castor sugar, the stiffly beaten whites of three eggs and a little almond flavoring. Remove the hard paste while hot from the cake, dust it with flour, and press the almond paste over the cake, making it into a good shape. Smooth it with a knife and dry it slightly in the oven.—Boston Budget.

HOW TO MANAGE HUSBAND.

Gentleness and Courtesy Will Eventually Win the Most Thoughtless and Make Home Happy.

James was just perfect as a lover. When he came to call before we were married he was always in a good humor. He was neat in his dress, considerate for us and all of our relatives, even to cousin Mary's baby. But now that we are married, James demands all of our time and attention, says a writer in the Household.

Now, James is just a little dearer than anybody else on earth, but we are still daughters, sisters and friends, although we have become wives, and we do not love our parents and friends less because we love James more. The habits, loves and duties of a lifetime are not to be set aside in a day. We want to do our duty in every relation of life, and James, being a good fellow at heart, will see that this is best for all concerned. Then James must not be allowed to neglect his own people. Do not let the old saying: "Your son is your son till he gets him a wife," be true in your case. Never forget that his parents loved him before he ever heard of you, and that he owes to them the very qualities which inspire your love.

The great poet tells us that "men are but children of a larger growth," and in the case of husbands this is certainly true. If you want to be happy yourself you must make your husband happy. The average man needs mothering, so you must be a sort of mother to him as well as a wife. Take care of him, pet him, nurse him, let him see that you expect him to be neat in his habits. He may be a little careless at first, but exquisite neatness on your part will do much toward making him see the beauty of order.

Never for one moment let James see that you think he could do anything discourteous or mean. Think him above all petty meanness; show him that you believe him to be honorable in all things and he will try to live up to your ideal of him. If he has a quick temper, try to avoid rousing it, and never reprove him while he is angry. If you must reprove—which is doubtful—do it lovingly and in secret.

If your husband is not considerate for others, you can suggest gently that he do this or that for his or your friends. At your suggestion he does a gracious act, which pleases the person for whom it is done, and makes the doer taste the pleasure of doing a generous act. Then he loves you the better for this new emotion so pleasant to him.

Always put your husband in the very best possible light before others. If he has any particular charms or talents, give him an opportunity to let others see them. If he talks particularly well upon some subject, see that the subject comes up. In fact, make him pleased with himself and you will do him and yourself a lasting good.

If he does anything that is not quite right let him see that you think it was not intentional, and help him to rectify it. Let your husband see that you value his reputation for honesty and business integrity above all things.

Be as courteous to your husband as you would be to a guest in your house, and exact like courtesy.

By the use of persistent gentleness and courtesy some very unpromising husbands have become models, and a woman with a loving heart, intelligence and perseverance can transform a thoughtless husband into a tender lover if she cares enough about it to make the effort.

FALL FASHION NOTES.

Some of the Fancy Fixings That Are in Vogue with Smart Dressers.

Oxidized steel buckles shaped like a dagger are novelties among millinery ornaments. Gun metal and rhinestones are combined in some odd and pretty clasps and buckles for millinery use, says the New York Times.

The use of bands of ostrich feathers, particularly in black, is one of the special points about the season's hats. Combined with castor or light blue velvet these feather bands are exceedingly effective.

Mohair tweed and herring bone and flaked friezes are utilized with excellent results by English tailors for smart coat and skirt costumes. Some of the mixtures combine mauve, white and maroon, others show green and brown, blending with touches of red.

Both mauve and sapphire velvet will be used for handsome wraps this winter. String colored guipure point and sable trims a sapphire velvet model wrap shown by a Parisian designer.

Green is one of the leading colors. The preferred shade is a restful shade between hunter and emerald, which blends well with other tints, particularly with black.

Novelty crochet is the term given to some beautiful effects in lace. The color is clear white.

Guipure lace in Cluny pattern represents one of the season's novelties.

Hand work in tucks, herring bone, embroidery and applique is noticeable on autumn gowns of soft materials.

New garniture for millinery use includes white lace appliqued with velvet figures and cream Venetian lace combined with white and black taffeta.

Scratch felt is the name given to some of the new effects in beaver, and ingora represents ordinary felt overlaid with raw silk veiled in maline.

Opalescent and ombre tints are the latest in silks. Opal colorings are also reproduced in maline and gauze.

A Preserving Hint.

To give crabapple jelly a delicate flavor, put a rose geranium leaf on top of each tumbler of jelly, beneath the paper covering the top—Good Housekeeping.

THE DISTILLATION OF GIN.

Ingredients of the Unpopular Intoxicant That Grow in America.

The United States has in abundance every essential requisite for the manufacture of gin, and the only deficiency in the line of making such manufacture profitable and popular—a dearth of gin drinkers. Americans, unlike Englishmen and Hollanders (two nationalities from which largely, and in New York city, originally, the American population descended), do not like gin. They have no taste for it. They do not favor it as a stimulant. They are skeptical as to its medicinal advantages. They prefer, usually, some other alcoholic beverage—if drinkers, says Beverages.

Until a few years ago, indeed, the manufacture of gin had been confined to Holland and England, but of late years its manufacture has been more extensively introduced here. While some American distillers claim to produce a purer, finer and better grade of gin than any imported, they have as yet failed to produce, even by means of the "Holland process," so called, an article equal to it.

But that they have made some headway is clear from the custom house figures, which show how of late years there has been in the importation of Holland gin a decided decrease. The importations, indeed, continue to grow less year by year. The reasons assigned are the increased demand for domestic gin, the difference in price occasioned by the duty, and the growing inclination to substitute a cheaper for a dearer article.

The controversy which has been going on almost for centuries on the "rum question" is a question of the use or abstention from the use of the beverage "rum." The "gin question" is of quite another sort. Is gin a drink or a medicine? Has it true medicinal properties, or is this urged only as an excuse for drinkers?

The upholders of gin aver that the medicinal properties of gin can hardly be overestimated. The oil of juniper is one of the most powerful of all diuretics, and for this reason gin is frequently prescribed by physicians in cases where other alcoholic stimulants would be most injurious. The juniper tree is 20 feet high. It grows in Italy and Switzerland, and in the latter country gin had its origin. It was first named Geneva, and from Geneva it derived the abbreviation "gin." In Holland, however, and in England, the manufacture of gin has been carried further, and with the product of these two countries American gin is now successfully competing.

The process of gin manufacture is simple. A mash is prepared of malted barley and rye meal, in the proportion of one-third barley and two-thirds meal, with four parts of water at a temperature of 160 degrees. After infusion of cold water is added and when the heat is reduced to 80 degrees, or one-half, the whole is run into the fermenting vat, to which one-half gallon of yeast is added.

Fermentation speedily ensues, and in two days is complete, although nearly one-third of the saccharine matter in the liquor is undecomposed. The special feature of gin fermentation is the small proportion of yeast employed. The mash is distilled and afterward redistilled with the addition of juniper berries and salt; sometimes hops are added. The final product is run off into large underground cisterns lined with porcelain tiles, where it can be kept indefinitely. It is drawn off, as required, into casks which have been previously treated to retain the colorless water appearance of gin and its peculiar smoky flavor. One reason, probably, why gin has not been popular in this country is that the taste for it seems limited to moist, humid, foggy localities, where the atmosphere is surcharged with water.

MUSKALLONGE A HARDY FISH.

It Keeps Free from Ailments and Injuries and Stands Captivity Well.

Among the fishes on the fresh water side of the aquarium the muskallonge is counted as the best tank fish of all; it endures captivity well and is little subject to fish ailments. There are here five muskallonge, which came from Chautauqua lake two years and a half ago. They made the long journey here by way of Buffalo without special attendance and without suffering any injury, and they have been practically well ever since. Once or twice they have been troubled slightly by fungus, but salt water baths have soon brought them into perfect condition again, says the New York Sun.

These muskallonge have never quarreled nor hurt one another, nor have they often bruised their noses, as many fishes do by butting their heads against the walls of their tank. They are without spot or blemish, five clean, fine specimens, all growing steadily, the biggest of them now something more than two feet in length and all in as good condition as they were when received.

The pickerel, on the other hand, common as it is, and hardy as it might be expected it would prove, is much more difficult to care for in captivity, requiring constant watchfulness and attention to keep it clear of fungus. The pike, though not so subject to fungus as the pickerel, is still pretty nearly as hard to look after.

So the muskallonge is easily the best tank fish of these three species of the same family, as it is indeed, all things considered, the best in that respect of all the fishes on the aquarium's fresh water side.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Lettrès répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement pour l'année Edition quotidienne. $12 00; Edition hebdomadaire $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Emory E. Norton.

No 64,262—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Le LUNDI, 4 novembre 1901, à 11 heures A. M., sur les lieux, 1421 rue Canal près de la rue Marais, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 21 octobre 1901, par l'Hon. juge W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un lot de meubles de maison, pour l'inventaire s'adresser au Bureau des Encanteurs.

Conditions—Comptant.

28 oct—29 27 — nov 2 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix de la rue Canal.

SUCCESSION DE EMORY E. NORTON.

No 64,262—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D.

Voir les plans à la Bourse.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 14 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de deux ordres de vente signés par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D datés le 24 juillet 1901 et 2 septembre 1901 respectivement, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Six certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Canal, Deslonde, Marais et Trémé et continus les uns aux autres avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec toutes les droits, voies servitudes et dépendances y appartenant, désignés par les lettres A, B, C, D, E et F, sur un devis dressé par S. G. De L'Isle, voyer, le 29 juillet 1901, et homologué par la Cour le 21 août 1901 et enregistré et mesurant comme suit, à savoir:

Lot A mesurant 28 pieds 6 pouces de face à la rue Marais sur 99 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Deslonde et sur la ligne de côté opposée vers la rue du Canal il mesure 43 pieds de profondeur, delà à angle droit sur une ligne parallèle à la rue Marais il mesure 16 pieds 3 pouces, delà à angle droit sur une ligne courant vers la rue Trémé et parallèle à la rue Deslonde. Il mesure 56 pieds 5 pouces et 4 lignes; de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue Deslonde et parallèle à la rue Marais, il mesure 12 pieds 3 pouces formant ainsi la ligne du fond du dit lot A.

Les améliorations sont connues comme le No 114 rue Marais et comprennent une splendide résidence en briques à 3 étages et contenant comme suit: Vestibule et deux chambres à chaque étage, avec galerie sur la façade au deuxième; la bâtisse du fond contenant cuisine, office, etc. La maison a une allée, citerne, etc., cour et banquette pavée en briques.

Lot B mesurant 40 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue du Canal, la même largeur dans le fond sur 85 pieds 6 pouces de profondeur et en façade à la rue Marais et 85 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne de côté opposée la séparant du lot C. Les améliorations sont connues comme les Nos 1429 et 1433 rue Gemaire comprenant une jolie, substantiel e propriété magnifique double en bois couverte en ardoises, avec mansarde, et contenant de chaque côté 3 grandes chambres et 3 chambres et galerie dans la mansarde; aussi une bâtisse en bois à deux étages contenant une chambre à chaque étage.

Le lot C mesurant 29 pieds 5 pouces de face sur la rue du Canal sur une profondeur de 85 pieds 6 pouces sur la ligne de côté vers la rue Marais; de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue Trémé et parallèle à la rue Canal et mesurant 2 pieds, 4 pouces et 4 lignes; de là à angle droit sur une ligne parallèle à la rue Marais il mesure 16 pieds 3 pouces; de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue Trémé et parallèle à la rue Canal 27 pieds 4 lignes, ainsi formant la ligne du fond dudit lot C et sur la ligne de côté opposée vers la rue Trémé, il mesure en profondeur 101 pieds 9 pouces.

Lot D, mesurant 29 pieds 5 pouces de face à la rue Canal, la même largeur dans le fond, sur 101 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles le séparant des lots C et E respectivement, le lot a une petite écurie dans le fond.

Lot E mesurant 24 pieds 3 pouces et 8 lignes de face sur la rue Canal sur une profondeur de 114 pieds sur la ligne de côté vers la rue Marais et sur l'autre ligne du côté opposé vers la rue Trémé mesurant 90 pieds 3 pouces de profondeur, de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Marais et parallèle à la rue Canal 14 pieds; de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue Deslonde et parallèle à la rue Marais 23 pieds 9 pouces; de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Trémé et parallèle à la rue Canal mesurant 45 pieds, ainsi formant la ligne du fond du dit lot E.

Lot F mesurant 31 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 114 pieds sur la ligne de côté vers la rue Trémé, et sur la ligne du côté opposé vers la rue Marais mesurant 90 pieds 3 pouces de profondeur, de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Marais et parallèle à la rue Canal mesurant 14 pieds, de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Deslonde et parallèle à la rue Marais mesurant 23 pieds 9 pouces, de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Trémé et parallèle à la rue Canal mesurant 45 pieds, ainsi formant la ligne du fond du dit lot F.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de 1, 2 et 3 ans, représenté par billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garanti par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non aliénation, 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès, le transfert des polices d'assurances aux porteurs des billets hypothécaires l'acquéreur assumant les taxes d'Etat de 1901 au-dessus et en plus de son enchère, payant pour les timbres du revenu intérieur des E. U., sur les actes de vente et devant faire un dépôt de 10 p ur cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. G. Formento, notaire, aux frais des acquéreurs.

Henri Chapel's, avocat.

6 oct—6 13 20 27—nov 3 10 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAISON DOUBLE

A DEUX ETAGES, DE CHOIX ET BIEN SITUEE.

Nos 1533 et 1535 rue Félicité, entre l'avenue St Charles et la rue Prytania.

Succession de Ferdinand Marks.

No 65,207 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI, le 14 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 7 octobre 1901, par l'Hon. W B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, y appartenant ou de quelque sorte y dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilot borné par le Chemin Félicité, la rue Ursula, l'avenue St Charles, les rues Polymnie et Prytanée et connus comme lots Nos 4, 5 et 6 et partie du lot No 3 sur un plan dressé par Pillé et Depouilly, architectes, daté le 1er janvier 1866, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant T. S. Starck, ancien notaire le 20 juin 1866, ladite portion de terre mesure 66 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Ursula et 25 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Félicité, faisant une façade totale de 96 pieds 6 pouces 3 lignes sur une largeur dans le fond de 95 pieds 8 pouces 8 lignes et a une profondeur de 159 pieds 7 pouces 6 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Prytanée et 151 pieds 8 pouces 5 lignes sur le côté le plus près de la rue St Charles et il est borné par une allée commune.

Les améliorations comprennent une jolie et

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

solide résidence double en bois à deux étages et mansarde, couverte en ardoises, et retirée de la banquette et contenant de chaque côté grande galerie sur le devant, grands vestibules, vastes salons doubles, salle à manger, office, salle à déjeuner, cuisine, escaliers dans le fond, hangar, citerne, etc., et ayant sur un côté une grande cour avec écurie et passage pour voitures. Le premier étage contenant de chaque côté galerie sur le devant, vestibule, cinq chambres à coucher, chambre à bain, galerie dans le fond. La mansarde contenant de chaque côté deux chambres bien finies. La maison est bien finie partout. Toutes les chambres sont tapissées. Cour et banquette pavées. La maison est en bon ordre; 1533 se loue $41.60 par mois, et 1535 se loue pour $35.00 par mois.

Conditions—1/3 en plus comptant, la balance à un et deux ans et à un an à la seule option des acquéreurs, les parties à crédit devant être représentées par billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement et garantis par lien et privilèges de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu, et l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN DES PLUS BEAUX ILETS DE TERRE

Dans le Sixième District,

Magnifiquement embelli avec arbres fruitiers et arbres d'ombrage.

Magasins, Arabella, Constance et l'avenue Nashville.

Devant être vendu subdivisé en lots offrant une chance rare à tous genres d'acheteurs.

—SUCCESSION DE—

MRS CAROLINE HOFFMAN.

No 65,556—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 128 rue Carondelet.

JEUDI, le 31 octobre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 27 septembre 1901, de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour sus-mentionnée, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée des propriétés ci après décrites, à savoir:

Le bel ilet de terre élevé, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Magazine, Arabella, Constance et l'avenue Nashville, devant être vendu subdivisé en vingt lots d'après un plan de D. M. Brennan, député voyer de ville, daté le 3 septembre 1901, désigné par les No 1 à 20 inclusivement et décrits comme suit:

Lots Nos 1, 2 et 3 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Nashville par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Nashville et de la rue Constance. Lots Nos 4 et 5 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds 3 pouces de face à l'avenue Nashville sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un grand cottage en bois à un étage avec mansarde avec arasement en briques, contenant galeries, vestibules, 10 chambres, citerne, etc.

Lot No 6 mesurant 29 pieds 6 pouces de face sur l'avenue Nashville, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lots Nos 7 et 8 mesurant chacun 30 pieds de face sur l'avenue Nashville, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lots Nos 9 et 10 mesurant chacun 28 pieds de face sur l'avenue Nashville par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 10 formant l'encoignure de l'avenue Nashville et de la rue Magazine.

Lots Nos de 11 à 20 inclusivement comprennent dix lots de terre, mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Arabella par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 11 formant l'encoignure des rues Arabella et Magazine. Lot No 20 formant l'encoignure des rues Arabella et Constance.

Ceux-ci sont les meilleurs terrains dans le district, à proximité de tous les avantages. Cette vente offre à tous les plusieurs une chance pour placement profitable, soit pour demeure ou comme spéculation. Une telle chance ne devrait pas être négligée.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de 1 et 2 ans sur des billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, 10 pour comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant A. H. Browne, notaire aux frais des acquéreurs.

E. H. BROWNE,
Avocat.

29 sept—29—oct 6 13 20 27 31

Sancho & Dupont.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendides sites pour bâtir et cottage à six chambres,

Dans le Troisième District, vis-à-vis le Dry Dock des Etats Unis.

Succession de Mme Mary Newman, femme de Peter Donald—No 65,635—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SANCHO & DUPONT—Auguste Hurard, Encanteur, Bureau, 510 rue Magazine—Il sera vendu à l'enchère publique, VENDREDI, le 22 novembre 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido, dans cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de vente pour payer des dettes, rendu dans l'affaire ci-dessus, daté le 16 octobre 1901, et signé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, la ci après décrite propriété à savoir:

Cinq lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Petera, les rues projetées Deslondes et Chartres et la ligne de la propriété de la Congrégation de la Sainte Croix, désignés par les lettres A, B, C, D, et E sur un devis fait par Edgar Pillé, voyer, daté le 27 décembre 1894 et annexé à un acte d'achat en ceci ci-après mentionné, les dits lots sont contigus et mesurent chacun 27' 3" 7''' de face à la rue Petera, la même largeur dans le fond par les profondeurs suivantes, à savoir: Le lot A formant l'encoignure de la rue Petera et de la rue projetée Deslondes, et a une profondeur et façade sur ladite rue Deslondes de 123' 7", 3''', et 125' 5" de profondeur sur la ligne du lot B, ledit lot B a une profondeur sur la ligne du lot C, de 126' 5" 7'''. Le lot C a une profondeur de 127' 11" 1''' sur la ligne du lot D et le lot D a une profondeur sur la ligne du lot E de 129' 4" 3''' et le lot E a une profondeur sur la ligne le divisant de la propriété de la Congrégation de la Sainte Croix de 130' 9" 5'''.

Actes de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, s'il en faut, pardevant F. D. Charbonnet, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur.

Sambola & Ducros, avocats.

E. F SANCHO, Encanteur.

Conditions—Comptant.

22 oct—22 27—nov 2 10 17 22

Succession d'Annie Tomchford, femme de Vincent Rudolph.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 65,255—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Vincent Rudolph, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL,
Grefier.

Dart & Kernan, avocats.

26 oct—26 30—nov 4

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE

Belle Propriété Cottage, No 1632 Rue Dupré, près de la Station des Chars Orléans.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, JEUDI, le 31 octobre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant en congé, Dossier No 65,161, dans l'affaire de la succession de Mme Cerlane Maserat, absent, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville faisant ilet borné par les rues Dupré, Orange, White et Lapeyrouse, mesurant 29 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Dupré, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage désigné par le numéro 1632 rue Dupré.

Termes et Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer en plus les taxes de 1901 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. Jeff C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22sept—22 29 — oct 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

2649 et 2651 rue Gravier près de l'avenue Tulane.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 732 rue Commune—le JEUDI 31 octobre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E maintenant absent en congé, dossier No 65 687, dans l'affaire de la succession de Georgé Hubert Waterman, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Tulane, les rues Broad, Gravier et Dorgenois, désigné comme lot No 26, et mesurant 20 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 122 pieds, 3 pouces et 7 lignes.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme Nos 2649 et 2651 rue Gravier.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un crédit de 1 et 2 ans, portant 8 pour cent d'intérêt et avec toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant les taxes de 1901 en plus et en dessus du prix de son enchère et devant faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

29 sept—29 oct 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Placement attrayant

Centralement situé,

Angle des rues Julie et Baronne,

Jeudi, 31 octobre 1901.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, 732 rue Commune, JEUDI, le 31 octobre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près Gravier, en vertu de et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. W. B Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dossier No 64,772, jugement rendu le 29 août et signé le 4 septembre 1901 dans l'affaire de la succession de Marie Julie Françoise, Alexandrine Garnier, veuve de Pierre Sorbe, pour un partage à l'enchère publique, il sera vendu:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Gired, Julie et Drusilas, et désigné par le No 2, sur un plan dressé par J. Pilié, daté le 27 avril 1840 déposé sous le No 41 dans le livre de plans No 4, en l'étude de L. T. Caire, alors un notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant en mesure américaine 28 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Baronne sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes le tout plus ou moins et entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une résidence à deux étages contenant environ 10 chambres et connue comme le No 751 rue Baronne.

2° Un autre certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet et district que la propriété dernière et ci dessus décrite et contiguë à la même et connu comme lot No 3 et mesurant en mesure américaine 28 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur et façade sur la rue Julie de 62 pieds 3 pouces, le tout plus ou moins et formant l'encoignure des rues Julie et Baronne.

Les améliorations consistant de quatre cottages connus comme les Nos 901, 903, 905 et 907 rue Julie.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance s'il y en a, à un et deux ans de crédit, en paiements égaux, à 8 pour cent d'intérêt, et toutes les clauses usuelles de sécurité; la portion de crédit représentée par des billets devant être divisée pour satisfaire la commodité des parties intéressées; les billets devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque spécial avec la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocats, de non aliénando, écartant l'estimation, confession de jugement, et toutes les autres clauses usuelles et coutumières contenues dans les notes de vente à crédit.

Actes de vente pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu intérieur.

26sept—26 29—oct 6 13 20 27 31

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 816 et 818 rue Mandeville, Un Joli Cottage Double.

Succession de Mme Margaret Kelly, veuve de Patrick Maloney.

No 64,862—Cour Civile de District, Division A

Mardi, le 19 novembre 1901.

PAR CURTIS & GALLAGHER encanteurs—Bureau No 846 rue Commune—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A daté et signé le 16 octobre 1901, et à nous adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, nous procéderons de vendre à l'enchère publique, MARDI, le 19 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier—

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Bourgogne et Dauphine, étant l'ilet désigné par le No municipal 269 borné comme susmentionné; ledit morceau ou portion de terre est désigné par le numéro vingt et un et mesurant trente et un pieds onze pouces de face sur la rue Mandeville par une première profondeur sur le côté vers la rue Dauphine, de soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes, de là mesurant à un angle droit dix pieds sept pouces et sept lignes, de là une seconde profondeur de quatre vingt dix pieds onze pouces et sept lignes, et a une profondeur sur l'autre ligne de côté, de cent cinquante quatre pieds onze pouces et deux lignes et une largeur dans le fond de vingt et un pieds trois pouces et six lignes, étant composé de dix pieds sept pouces et sept lignes dans le fond du lot No 180, de vingt et un pieds trois pouces et six lignes, plus près de la rue Dauphine du lot No 201, le tout d'après un plan de Edgar Pillé, voyer, daté le 8 mai 1893, et annexé à un acte passé devant George M. Barnett, notaire, le 29 mars 1893, lequel dit morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les